

De: LESAGE Céline
Envoyé: mercredi 29 mars 2017 11:07
Objet: communiqué - inauguration : la Ville inaugure la mise en accessibilité de neuf arrêts de bus, le 3/04

Communiqué de presse - Inauguration

Mise en accessibilité des arrêts de bus à Ouistreham Riva-Bella

**Instauration de neuf nouveaux
quais de plain-pied (QPP)**

Mise en service le 28 février 2017
Inauguration le lundi 3 avril 2017, à 17h



Nouveau quai de plain-pied, avenue Michel-Cabieu

La Communauté urbaine Caen la mer mène actuellement une campagne de mise en accessibilité de ses transports, tant des véhicules (Bus Twisto et Mobisto) que des arrêts. Chaque année, elle vote un budget et c'est ainsi que la Ville de Ouistreham Riva-Bella a bénéficié de crédits pour le réaménagement de six de ses quais en 2015 et neuf supplémentaires (dont deux reprises de chaussée), en 2016.

En 2015, ont été concernés les arrêts Dawson vers Lion, Petit Bonheur vers Lion, avec déplacement de cet arrêt, les deux arrêts Zarifian situés route de Colleville et les deux arrêts de l'avenue du Bois.

En 2016, les travaux d'accessibilité ont été réalisés sur les arrêts suivants : « Pèlerins » (route de Caen), « Église » (à noter : arrêt déplacé avenue Michel-Cabieu dans le sens Caen > Ouistreham Riva-Bella), « Riva-Charmettes » et « Riva-Centre » (route de Lion), dans les deux sens pour ces quatre arrêts, « Dawson » (avenue du Colonel Dawson). Sur ces neuf nouveaux quais de plain-pied, deux d'entre eux ont de surcroît bénéficié d'un renforcement de chaussée, dans les deux sens. Ces neuf quais de plain-pied sont mis en service depuis le 28 février 2017.

Invitation presse

Romain BAIL, Maire de Ouistreham Riva-Bella

et Vice-Président de Caen la mer Littoral et Tourisme

Bruno HITIER, Maire-Adjoint en charge de l'Urbanisme, de l'Aménagement,
de l'Accessibilité et du Développement Durable

et le Conseil municipal vous convient

**à l'inauguration des neuf quais de plain-pied
financés par la Communauté urbaine Caen la mer**

Lundi 3 avril 2017, à 17h

à l'arrêt de bus Twisto « Église »

Arrêt déplacé avenue Michel-Cabieu,
dans le sens Caen > Ouistreham Riva-Bella (devant le cinéma), à Ouistreham Riva-Bella

Le choix des quais à rendre accessibles en priorité se fait en fonction de la fréquentation, de la facilité de mise en œuvre et des aménagements futurs prévus par la Ville. La Ville assure la maîtrise d'ouvrage et donc l'aménagement de l'arrêt. Les frais sont intégralement remboursés par la Communauté urbaine.

Le coût moyen d'un aménagement est de 15.000 euros. Il peut varier fortement en fonction de la configuration de l'arrêt. Ce programme de mise en accessibilité des arrêts de bus fait partie d'un programme général de mise en accessibilité de la Communauté urbaine Caen la mer. Il s'inscrit dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Contacts presse :

Bruno Hitier, Maire-Adjoint à l'Urbanisme et au Développement durable : 06 52 69 60 79

Céline Lesage, Chargée de communication : 02 31 97 73 12

Leticia Rodriguez, Chargée de communication : 02 31 97 73 19